

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 47 (1921)
Heft: 3

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2° Il sera institué une commission permanente de normalisation en Suisse romande. Elle se composera d'un délégué par canton qui sera désigné, dans chaque canton, par la Commission cantonale.

Les dites commissions sont invitées à choisir dans le plus bref délai leur délégué,

3° La Commission centrale de normalisation sera chargée de l'étude et de la mise au point des projets de normes. Elle pourra s'adjoindre des spécialistes.

4° Les projets de normes seront soumis à l'approbation des commissions cantonales qui devront faire part de leurs observations ou critiques à la commission centrale. Celle-ci aura pour tâche d'établir les normes définitives et de les répandre.

Le rapporteur :
FRÉD. GILLIARD.

NÉCROLOGIE

Alfred Schmid.

Alfred Schmid, de Saint-Gall, ingénieur-constructeur, chevalier de la Légion d'honneur, élève de l'École polytechnique de Zurich de 1872 à 1875, vient de mourir à Paris, en pleine activité, à la tête d'une entreprise importante de constructions métalliques et de bois, dont la prospérité est, en grande partie, le résultat de son travail et de son savoir-faire administratif.

Ce n'est pas sans une sincère émotion que le soussigné tient à tracer à cette place un résumé, forcément succinct, de l'activité de ce bon camarade de Zurich, avec lequel il avait continué des relations d'amitié unissant un petit groupe que le train de la vie avait dispersé aux quatre vents des cieux. Une dernière réunion de ce groupe eut lieu à l'Exposition nationale à Berne, en 1914, et voilà que, dès lors, l'un de ses membres, Mantel, a eu à subir la tempête bolchéviste à Riga, en qualité de consul suisse, qu'un second, le colonel von Stürler vient de mourir à la tête de la fabrique fédérale d'armes à Berne et que le troisième, Schmid, disparaît à son tour.

Il me souvient du temps où, habitant tous deux un modeste logis aux Ternes, nous vîmes arriver à Paris un troisième membre du groupe, notre ami Ferdinand Schenk, de Worblaufen, qui venait faire son « tour de France » avant de se vouer à la fabrication des pompes à feu, pour laquelle son père désirait sa collaboration. Notre trio ainsi reconstitué, ses membres travaillèrent, chacun de son côté, mais le soir on discutait avec intérêt les résultats des démarches entreprises pendant la journée pour se faire une situation.

Schmid avait fait des études d'ingénieur-mécanicien, mais en élève consciencieux, il n'avait point négligé le cours libre donné par Tetmayer, pour introduire les mécaniciens dans les arcanes de la statique graphique, alors peu connue encore. Or, voici qu'une situation est offerte à un jeune ingénieur dans les bureaux de construction de la maison Eiffel ; mais il fant

savoir manier la statique graphique. Schmid n'hésite pas, il se présente et est agréé. Son travail assidu lui fait vaincre toutes les difficultés de la situation et bientôt il se fait apprécier dans la maison, où les ingénieurs sortis de Zurich occupaient du reste les plus hauts emplois.

Ce fut le « pied à l'étrier » et Schmid ne manqua pas de se mettre bien en selle dans la partie qu'il avait choisie. Une occasion se présentant de s'établir à son compte, Schmid la saisit et ce fut là l'origine de la Société Schmid et Bruneton, dont il est resté jusqu'à sa mort l'actif collaborateur.

Parmi les travaux importants auxquels Schmid a collaboré, nous citerons par exemple : la Tour Eiffel, le Pont du Douro (Espagne, où Schmid eut le grand chagrin de perdre son frère, tombé d'un échafaudage au cours d'une inspection des travaux), les agrandissements des Grands Magasins du Bon Marché, ceux du Crédit Lyonnais et des Galeries Lafayette, etc.

En 1878, il construisit pour l'Exposition internationale le Grand Pavillon de la Ville de Paris, et lors de l'Exposition de 1900, il fut chargé de la construction du trottoir roulant et d'un pavillon analogue, qu'il mena à bien dans les délais fixés, chose si extraordinaire que le gouvernement l'en récompensa par l'octroi de la Légion d'honneur, du reste bien mérité par des travaux exécutés précédemment. Travaillant beaucoup pour le gouvernement, Schmid s'était fait naturaliser français, mais n'en n'était pas moins resté bon

Suisse. Au moment où il comptait voir son fils, qui venait de terminer ses études, le décharger au moins partiellement de sa besogne, la guerre éclata et Schmid eut à traverser toutes les anxiétés d'un père dont le fils est entraîné dans une mêlée telle que celle des grandes batailles de la guerre mondiale.

Aussi, n'était-ce point sans un légitime orgueil qu'il écrivait au soussigné, en 1918, que son fils officier d'artillerie attaché aux Tanks, avait été cité six fois à l'ordre du jour et décoré, lui aussi, de la Légion d'honneur.

Nous nous sommes étendu un peu longtemps sur cet article nécrologique, mais il nous a semblé que la carrière de Schmid est une tranche de vie qui vaut d'être exposée. Elle démontre, une fois de plus que les études faites à notre École polytechnique fédérale permettent à un homme actif et débrouillard, travailleur et consciencieux, d'arriver à se faire une situation des plus honorables.

E. I.-S.



† ALFRED SCHMID

SOCIÉTÉS

Société des Ingénieurs civils de France.

Le 14 janvier dernier cette Société a procédé à l'installation de son nouveau président M. L. Chagnaud, le grand entrepreneur de travaux publics, qui succède à M. Ed. Gruner. En

prenant possession du fauteuil présidentiel, M. Chagnaud, dont nos lecteurs se rappellent la coopération aux travaux de percement du Lötschberg et du Moutiers-Granges, a fait un bref exposé des progrès du génie civil et montré la part considérable que les ingénieurs français y ont prise. Le vice-président, pour 1921, de la Société, dont l'effectif est de 4100 membres, est M. *Laubeuf*, l'inventeur des submersibles.

Société technique fribourgeoise et section de la S. I. A.

Les lecteurs du *Bulletin technique* ignorent certes pour la plupart l'existence de notre Société, car ses communications sont rarissimes. Hélas, c'est grâce à l'incurie d'un secrétaire, que les nombreux rappels présidentiels n'arrivent pas à tirer de sa torpeur, qu'est dû le manque de nouvelles dans lequel nous laissons nos collègues romands. Et pourtant, nous existons réellement et notre assemblée générale qui eut lieu dimanche 23 janvier fut une preuve de notre réelle vitalité.

M. *Louis Techtermann* la présida. Il constata que notre effectif avait été porté à 117 membres cette année, soit une augmentation de 13 membres. La situation financière, grâce au zèle de notre caissier, M. *Rossier*, est favorable.

Pendant l'année écoulée nous avons tenu 7 séances ordinaires au cours desquelles les sujets suivants ont été traités :

1. « L'endiguement des torrents dans le canton de Fribourg », par M. *Aloïs Mewly*, attaché au Département Cantonal des Ponts et chaussées.

2. « La navigation fluviale en Suisse », par M. *A. Weber*, ingénieur.

3. « Le fonctionnement des services des futures cliniques cantonales », par M. *L. Jungo*, intendant des bâtiments.

4. « Les phénomènes d'électricité atmosphérique et les moyens de protection », par M. *C. Marmy*, ingénieur.

5. « La restauration des remparts de Fribourg », par M. *F. Broillet*, architecte.

Le 9 mai 1920 eut lieu une course au bassin d'accumulation de la Jogne. Cette excursion mobilisa une cinquantaine de membres. Nous fûmes reçus par la Direction des travaux et le Directeur des Entreprises électriques assista au banquet qui suivit notre visite à ces intéressants travaux. Et dans notre assemblée générale, notre président exprima nos remerciements à tous ceux qui eurent leur part dans la réussite de cette excursion, dont tous nos membres ont gardé le meilleur souvenir.

Notre Comité pour 1921 est ainsi formé, M. *L. Jungo* ayant décliné toute réélection: MM. *L. Techtermann*, ingénieur, *Henri Geinoz*, ingénieur, *Aimé Rossier*, ingénieur, *Félix Vauthy*, directeur de l'Usine à gaz, *Ernest Scheim*, entrepreneur, *Ad. Hertling*, architecte.

De plus MM. *Marmy* et *Clément* sont désignés comme réviseurs des comptes et MM. *L. Hertling* et *F. Broillet* comme délégués.

Suivant la coutume établie, un banquet suivit notre assemblée générale, banquet pendant lequel régna la plus franche gaieté.

A. H.

Groupe des architectes vaudois.

Dans sa séance du 20 novembre dernier, à Vevey, le Groupe des Architectes, mis en demeure par les circonstances de se rattacher soit à la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, soit à la Section Vaudoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, après discussion, a décidé à l'unanimité des onze membres présents de se rattacher à la Section Vaudoise.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Communication du Secrétariat.

Le Département fédéral de l'Intérieur nous transmet une communication de la Légation de Belgique à Berne selon laquelle une *exposition internationale d'architecture et des industries connexes* aura lieu à Gand du 30 avril au 28 juin 1921. Délai pour les demandes d'admission : fin février. Le secrétariat pourra renseigner les intéressés au sujet du programme.

La Maison bourgeoise en Suisse.

Cette utile et intéressante publication qui paraît sous le patronage de la Société suisse des ingénieurs et architectes, vient de s'enrichir d'un huitième volume consacré à l'étude de l'ancienne maison bourgeoise du canton de Lucerne.

Fortement documenté, le texte est dû aux savantes recherches de l'architecte lucernois *am Rhyn*, qui y a consacré plusieurs années d'un persistant labeur. De lecture captivante, nous y trouvons un aperçu complet de l'histoire et du développement de l'architecture privée de la ville et du canton de Lucerne dès les temps les plus reculés jusque vers le milieu du siècle dernier. Accompagné de très nombreuses planches, fort bien venues, dont les clichés originaux ont été fournis pour la plupart, et à titre gracieux, par M. *Roman Abt*, de Lucerne, il nous donne les monographies des principales demeures et des palais, de la ville ou de la campagne, légués par les siècles écoulés.

S'il ne le sait déjà, le lecteur amateur d'art et de pittoresque, constate avec étonnement que dans ses pérégrinations à l'intérieur de notre pays, il ne se repentira pas de s'arrêter dans certaines stations écartées, si ce n'est de consentir quelque détour pour visiter maintes petites villes lucernoises, telles que Sursee, Sempach, Munster, et d'autres dans l'Entlibuch dont le charme est difficilement surpassé.

De nombreux détails d'architecture ou de décoration complètent et augmentent la valeur de l'ouvrage au point de vue documentaire et pratique, tandis que le texte ne manque pas de savoureux renseignements concernant les mœurs des temps anciens.

Citons entr'autres le fait, qu'au quatorzième siècle, était puni de mort le constructeur utilisant de la chaux hydratée depuis moins de sept ans ; il faut chercher dans cette exigence, nous dit l'auteur, la raison de l'excellence des maçonneries de l'époque.

Au dix-septième siècle, lisons-nous encore, quiconque aspirait à la bourgeoisie de la ville de Lucerne, devait au préalable acquérir deux vieilles maisons construites en bois, les démolir et les remplacer par un bâtiment de pierre.

Cette sage prescription, dispense sans doute, eut pour effet, non seulement de réduire singulièrement les dangers d'incendie, mais aussi d'améliorer les conditions hygiéniques de la cité.

Nous n'avons pas besoin d'insister davantage pour faire ressortir tout l'intérêt que cette publication présente aussi bien pour l'archéologue et l'architecte que pour l'historien curieux des choses du passé.

B. R.

Ce volume, édité par *Ari. Institut Orell Füssli*, à Zurich, est en vente, au prix de 10 francs pour les membres de la Société, au Secrétariat de la S. I. A., Tiefenhöfe, 11, à Zurich.